

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Question écrite
Titre : La Municipalité envisage-t-elle de libérer certains lieux de l'hyper-centre des lignes aériennes des transports publics ?
Initiant-e(-s) : Roland Philippoz

Les lignes aériennes des transports publics perturbent la vue sur les édifices, le ciel et les paysages.

Il y a maintenant sur le marché des véhicules qui peuvent poursuivre leur trajet sans être alimentés par leurs perches, avec une autonomie suffisante sur des batteries embarquées. Les TL utilisent déjà de tels bus qui, par une simple pression sur un bouton, permettent au conducteur de descendre et remonter les perches. Ce mode de faire, qui se pratique lors de travaux ou de détournements de la ligne, pourrait se réaliser sans difficultés à l'arrivée d'un secteur dépourvu de lignes aériennes. Il est déjà utilisé dans les centres historiques de plusieurs villes européennes.

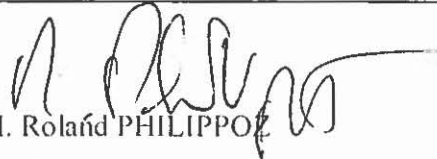
Conclusions :

La Municipalité envisage-t-elle

- de supprimer les lignes aériennes des TL sur des axes et des places du centre ville, par exemple : Chauderon-St François-Av. du Théâtre, le Pont Chauderon, la rue Haldimand, la rue Neuve, la Place de la Gare, Ouchy (bas de l'avenue d'Ouchy --> entrée Parking) ?
 - de renoncer à une ligne aérienne pour le tram sur le secteur Vigie place de l'Europe ?
-

Lausanne, le 15 juillet 2022

M. Roland PHILIPPOZ



Signataire(s) :
